

## Synthèse du questionnaire envoyé dans les régions

Lancé par le ministère chargé de la jeunesse en juillet 2000, le programme point cyb – espace jeune numérique a été financé pendant 3 ans par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative pour un total de 7 MF (1 067 143 €) pour l'équipement des structures labellisées. Depuis 2002, des crédits sont délégués aux centres régionaux d'éducation populaire et de sports pour l'organisation de formations d'adaptation à l'emploi des animateurs de points cyb.

Après 18 mois d'existence, ce programme a fait l'objet, début 2002, d'un premier bilan d'étape.

Le second bilan réalisé cette année avait comme objectif de mesurer d'une part la réalité de la mise en œuvre du programme et, d'autre part, de recenser les difficultés rencontrées pour que, dans une logique d'accompagnement et de suivi, ce programme reste cohérent et efficient afin de mieux s'intégrer dans les politiques ministérielles d'accès public à l'internet.

La présente synthèse regroupe les réponses de toutes les régions métropolitaines (sauf Corse), des DOM et de Mayotte au questionnaire d'évaluation qui leur avait été adressé. En raison de changements de personnel ou de non réactivité des structures point cyb, deux régions n'y ont que partiellement répondu (Bretagne et Auvergne).

Dans l'ensemble, ce bilan a fait l'objet d'un travail mené en commun entre les responsables point cyb des directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports et les directrices et directeurs de centres régionaux information jeunesse.

L'ensemble des données, remarques et suggestions rassemblées dans la présente synthèse devrait permettre de définir des orientations pour pérenniser les actions et les services des structures intégrées notamment dans le réseau information jeunesse.

Le plan du questionnaire d'évaluation a été repris pour l'élaboration de ce document ; il comprend cinq grandes parties :

- I- Labellisation et financement
- II- Structure type et amendements aux critères de labellisation
- III- Formation des animateurs
- IV- Animation du réseau des points cyb
- V- Finalités et objectifs du programme

## I) LABELLISATION ET FINANCEMENT

Lors du lancement du programme, il était prévu la labellisation de 600 structures.

- # 500 structures devaient appartenir au réseau Information Jeunesse,
- # 100 autres à des structures impliquées dans la politique de la ville.

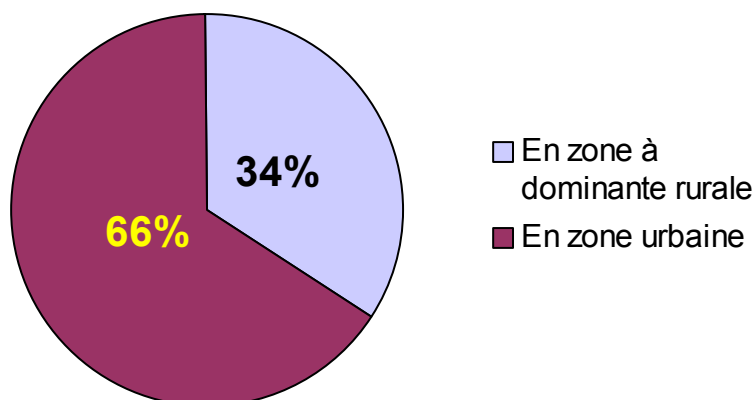
### 1) Nombre de projets examinés et retenus

A ce jour, sur les **835 projets examinés, 635 ont été retenus et 591 points cyb sont opérationnels**<sup>1</sup>. L'ensemble de ces structures labellisées sont conventionnées.

*Si l'on rajoute le nombre des structures affichées dans l'annuaire en ligne pour les régions ou départements n'ayant pas répondu au questionnaire, [Nouvelle Calédonie (3), Wallis et Futuna (3) et Saint Pierre et Miquelon (1), nous obtenons un nombre total de 598 structures labellisées. L'objectif du programme semble donc atteint.*

### 2) Implantation des points cyb

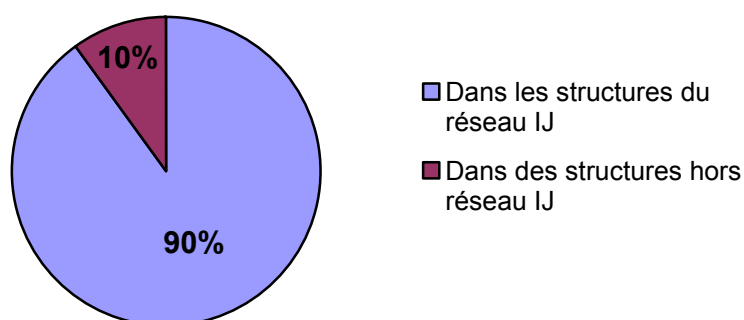
**35,62 % des points cyb sont implantés en zone à dominante rurale et 68,73 % en zone urbaine.**



<sup>1</sup> Il est à signaler, que seuls 579 points cyb sont référencés sur le site internet du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative mis à jour par les responsables IJ des directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports

### 3) Implantation des points cyb dans et hors le réseau information jeunesse

PIJ	BIJ	CRIJ	Structures agréées JEP ou affiliées à une association nationale JEP	Autres structures
67,99%	16,72%	5,25%	6,37%	3,66%



**Sont répertoriées dans les structures autres qu'information jeunesse et structures agréées JEP :**

- # Les mairies (8),
- # Les associations (2),
- # Les communautés de communes (2),
- # Les collectivités locales dans le cadre d'un dispositif mis en place par le conseil régional (2 en Picardie),
- # les centres sociaux (2).

### 4) Contactés avec le réseau information jeunesse

**20 structures se sont engagées à créer un BIJ ou un PIJ et 35 se sont rapprochées de BIJ ou PIJ existants.** Parmi celles-ci, 4 l'ont fait sans signer de convention (Basse Normandie) et 1 n'a pas formalisé son « très fort rapprochement » avec le CRIJ (Franche Comté).

## 5) Délais accordés entre la sélection d'un projet et l'ouverture d'un point cyb

Les délais accordés entre l'acceptation d'un projet et l'ouverture du point cyb correspondant au projet s'étendent entre 3 et 24 mois, pour une moyenne générale de 13 mois. Une exception toutefois pour le point cyb de Cuques (Paca Marseille) à qui la DRDJS a accordé 31 mois de délais. Cette structure a été inaugurée en mai 2004.

## 6) Situation actuelle d'ouverture des points cyb

Malgré les délais accordés pour l'ouverture d'un point cyb, l'ouverture de la totalité des structures labellisées n'est pas encore effective pour des raisons diverses :

**Problèmes de locaux** : résiliation du bail de location (Alsace), indisponibilité des bâtiments donc changement de localisation (Bretagne, Champagne Ardennes, Martinique), difficultés d'équipement de salles, de sécurisation et d'alarme (Champagne Ardennes, Guadeloupe, Nord-Pas-de-Calais , Réunion)

**Problèmes financiers** : dépôt de bilan d'association (Aquitaine, Centre, Franche Comté), recherche de financement complémentaire, (Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais)

**Problèmes de politique locale** : changement de municipalité donc changement de priorités (Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

## 7) Autres labels

**264 points cyb sont également labellisés dans d'autres programmes nationaux :**

- # ECM : 9
- # Cyberbase : 10
- # EPN/Netpublic : 201
- # Autres : 44

Ces autres labels représentent des labels portés par les municipalités, les conseils généraux ou régionaux, par l'Europe ou autres organismes départementaux ou régionaux :

### ① **Municipaux :**

- Espaces multimédia à financement communal (Alsace),
- Cyber ville (Lorraine) ;
- 

### ② **Conseils généraux :**

- EPN Essonne,
- Maison de la communication (Aisne) ;

- ③ **Conseils régionaux :**
- PPM – programme de l’agence régionale de développement du Limousin
  - Cybercommunes (programme du conseil régional de Bretagne),
  - Cyber Lorraine,
  - Cybercentre (Nord Pas-de-Calais, Centre),
  - Picardie en Ligne,
  - ERIC -espace régional internet citoyen- (Provence-Alpes-Côte d’Azur),
  - Cybercase (Réunion) ;

- ④ **Europe :**
- Programme européen « Leader + » (Centre), Educaunet (Aquitaine) ;

- ⑤ **Autres :**
- Pau Broadband Country (communauté d’agglomération de Pau Pyrénées),
  - Atrium multimedia (Aquitaine).

## **8) Financement des projets retenus**

**Le montant moyen attribué par projet s’élève à 9 376 €.**

**Le montant minimum attribué à un projet est de 500 € (Limousin) et le montant maximum est de 40 000 € (La Réunion).**

## **9) Crédits de labellisation de la DRDJS**

La part des crédits de labellisation attribués aux points cyb par rapport au coût total en équipement de l’ensemble des projets est en moyenne de 43 % (45 % en 2002).

## **10) Labellisation point cyb sans financement DJEPVA**

5 structures ont obtenu le label point cyb hors financement jeunesse et sports :

- # BIJ de Montauban financé par des crédits spécifiques de la politique de la ville,
- # Une structure dans le Pas-de-Calais,
- # Maison des 3 quartiers Le Maillon de Poitiers et le BIJ de Cognac, région Poitou-Charentes,
- # Le centre social Abeille de La Ciotat dans la région Provence-Alpes-Côte d’Azur.

## 11) Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la labellisation

- # exigences du cahier des charges pas toujours adapté au monde rural, notamment le nombre d'animateurs requis (2 par structure), l'ouverture en soirée ou le week-end, la gratuité d'accès, les délais de mise en œuvre du projet (Bretagne, Champagne-Ardenne, Guadeloupe, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Pays de Loire, Picardie),
- # difficulté de financements et de pérennisation des postes d'animateurs, suppression des emplois jeunes pour les associations (Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- # absence de diplômes ou manque de compétences des animateurs (Languedoc-Roussillon),
- # difficultés dans la définition du projet de création de l'espace, l'élaboration du budget prévisionnel et sur l'absence de références sur ce type de structure -équipement et fonctionnement- (Centre, Ile-de-France),
- # difficultés d'assurer le lien avec l'info jeunesse lorsque le point cyb est hors réseau IJ (Martinique),
- # travaux nécessaires pour la mise en conformité et la sécurisation des locaux (Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Réunion),
- # manque de pertinence dans le choix du matériel (Limousin),
- # public accueilli n'ayant pas le profil préconisé (Martinique),
- # profusion de labels (Nord-Pas-de-Calais),
- # manque de financements ou problèmes de cofinancements (Ile-de-France, Limousin, Martinique, Nord-Pas-de-Calais),
- # impossibilité d'assurer le suivi des points cyb par manque de disponibilité du correspondant jeunesse et sports (Bourgogne),
- # élections municipales et réflexion des responsables de structures ou de services jeunesse différentes de celles des élus (Ile-de-France)

## 12) Mise en œuvre de délabellisation

3 régions ont procédé à des délabellisations :

- # **Champagne-Ardenne : 1 délabellisation** car l'activité ne correspondait pas à celle initialement prévue, d'où le non respect du cahier des charges point cyb. L'animation mise en place était uniquement à destination des scolaires sur le temps scolaire.
- # **Haute Normandie : 1 délabellisation** pour changement de mission de la structure,
- # **Ile-de-France : 2 délabellisations** pour non mise en place du projet par les structures. Un ordre de reversement des crédits a été fait.

### **13) Fermetures de structures hors délabellisations**

10 régions ont procédé à la fermeture de 12 structures hors délabellisations :

- # Alsace : 1 résiliation du bail de location des bâtiments,
- # Aquitaine : 1 dépôt de bilan,
- # Bourgogne : non chiffré,
- # Bretagne : 2 mises en sommeil dans l'attente de la reprise de gestion par un autre partenaire (BIJ de Quimper, PIJ de la Roche Derrien),
- # Haute-Normandie : 1 redressement judiciaire,
- # Languedoc-Roussillon : 3 fermetures pour raison financière (2 PIJ et un CCAS),
- # Limousin : 1 cessation d'activité de la structure support,
- # Poitou-Charentes : 1 fermeture due au changement de statut de la structure,
- # Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1 à Lauris,
- # Réunion : 1 pour des raisons financières.

### **14) Labellisation de structures hors crédits jeunesse et sports**

**4 régions ont continué la labellisation de points cyb malgré l'absence de crédits d'équipement jeunesse et sports. Au total, 7 structures ont reçu ce label dont 4 dans le réseau information jeunesse :**

- # Midi Pyrénées : 1 PIJ de la MJC de Gaillac
- # Poitou-Charentes : 2 (BIJ et 1 structure hors réseau IJ)
- # Guadeloupe : 2 (CRIJ et PIJ)
- # Guyane : 2 dans des structures hors réseau IJ

## II) STRUCTURE TYPE ET AMENDEMENTS AUX CRITERES DE LABELLISATION

### Rappel :

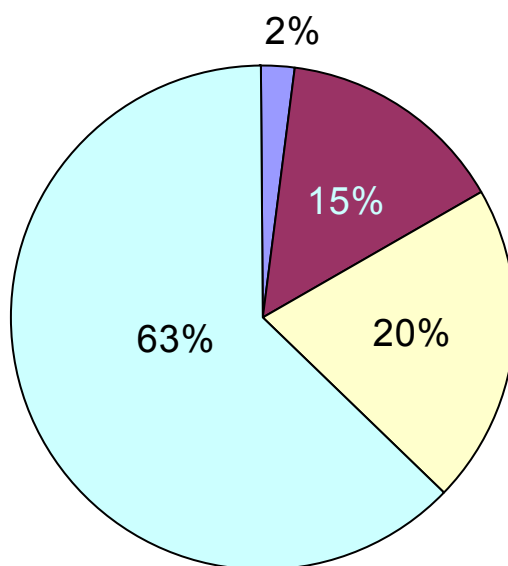
La configuration technique exigée pour une structure point cyb type était spécifiée comme suit dans le cahier des charges (instruction n° 00.109 du 10 juillet 2000) :

- 5 ordinateurs reliés à internet d'un niveau équivalent à celui d'un pentium III 600 avec RAM 64 Mo, écran minimum de 15 pouces
- un poste multimédia avec un ordinateur d'un niveau équivalent aux précédents, avec 128 Mo de RAM et un écran de 17 pouces, devant permettre la numérisation d'images (un scanner), un graveur, une carte vidéo, des logiciels permettant la numérisation du son, l'intégration des médias fixes et animés, la création de page web.

### 1) Equipement en matériel et connexion à Internet :

Parmi les points cyb opérationnels :

#	2 %	ont moins de 3 ordinateurs en accès libre reliés à Internet (PACA Marseille)
#	5 %	ont 3 ordinateurs " " " " "
#	20 %	ont 4 ordinateurs " " " " "
#	63 %	ont 5 ou plus de 5 ordinateurs " " " " "

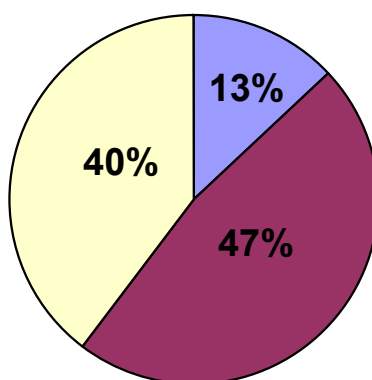


■ Moins 3 ordinateurs ■ 3 ordinateurs ■ 4 ordinateurs ■ 5 ordinateurs et +

## 2) Equipement en matériel et nombre de postes dédiés au multimédia et périphériques :

Parmi les points cyb opérationnels :

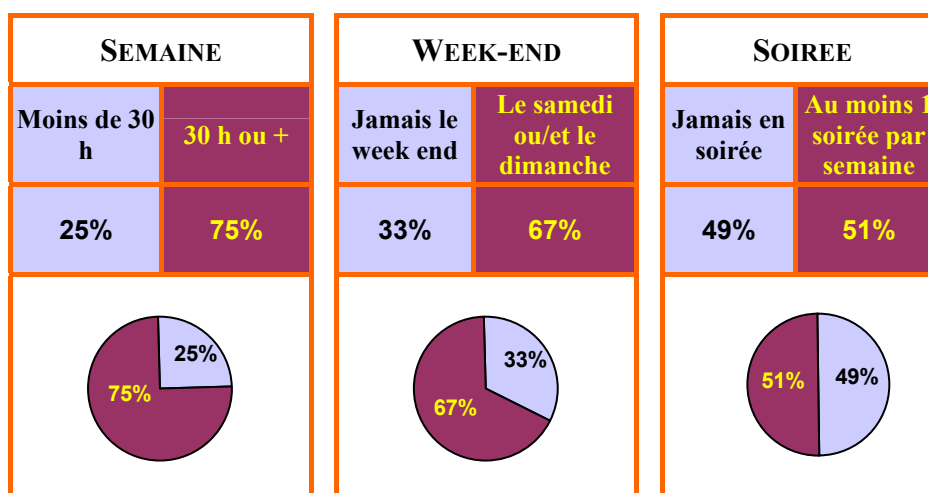
- # 13 % n'ont aucun poste dédié au multimédia (PACA Marseille, Réunion),
- # 47 % ont au moins 1 poste dédié au multimédia avec une partie des périphériques et logiciels
- # 40 % ont au moins 1 poste dédié au multimédia avec tous les périphériques et logiciels



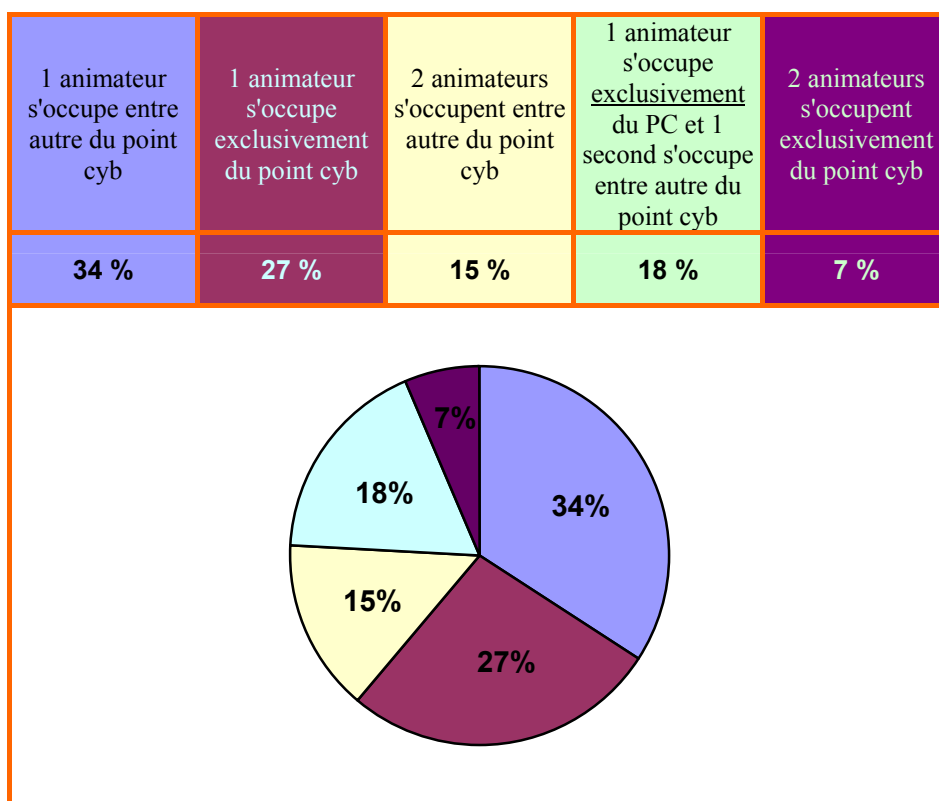
- Aucun poste dédié au multimédia
- 1 poste dédié au multimédia avec 1 partie des périphériques et logiciels recommandés
- 1 poste dédié au multimédia avec tous les périphériques et logiciels recommandés

## 3) Horaires d'ouvertures :

Pourcentage des points cyb opérationnels qui sont ouverts :



#### 4) Encadrement



#### 5) Amendements accordés

Des amendements pouvaient être accordés aux structures demandant le label, leur permettant ainsi d'atteindre la structure type du cahier des charges.

9 régions ont accordé des amendements dont les délais s'étalent entre 5 mois (Limousin) et 24 mois (Languedoc-Roussillon), la moyenne générale étant un délai de 12 mois (Alsace, Aquitaine, Haute-Normandie, Lorraine, Guadeloupe et Martinique).

Pour les autres régions, 3 n'ont pas accordé de délais (Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Pays de la Loire). Les autres régions n'ont pas répondu à cette question ou pas formellement.

#### 6) Atteinte de l'objectif

Les réponses à cette question sont très partagées. En effet, sur les 15 régions y ayant répondu, 9 considèrent que l'objectif est atteint (Alsace et Nord-Pas-de-Calais, malgré les difficultés indiquées ci-dessous, Basse-Normandie, Centre, Lorraine, Poitou-Charentes, Guadeloupe, Martinique et Mayotte)

Les autres régions pensent que l'objectif n'a pas été atteint pour les raisons suivantes :

- # Difficulté de recruter des animateurs informateurs jeunesse compétents en informatique et en animation et de mise en place de projets notamment pour le développement des pratiques artistiques. Les informaticiens étant très recherchés, il y a un turn over important (Alsace, Aquitaine, Limousin, Rhône-Alpes)
- # Difficulté de disposer de 2 animateurs à temps plein pour ouvrir le week end (Aquitaine)
- # Manque de moyens pour financer les postes d'animateurs (Haute-Normandie, Pays de la Loire)
- # Dans certains cas, la mise en place du PIJ ou la construction d'un bâtiment ont pris plus de temps que prévu, ce qui explique qu'un petit nombre de points cyb ne soient pas encore opérationnels (Nord-Pas-de-Calais)
- # Difficulté de mise en conformité de certaines structures dans la région Bretagne, particulièrement avec l'ADIJ du Finistère et certains sites en Côte d'Armor et Ile et Vilaine.

### III) ANIMATEURS ET FORMATION

#### 1) Nombre d'animateurs

Même si les régions n'ont pas toutes répondu à cette question, le **nombre total d'animateurs points cyb à ce jour s'élève à 858**. Ceux-ci s'occupent entre autre ou exclusivement de points cyb. et 44% d'entre eux sont des « emplois-jeunes ».

On peut noter qu'en Franche-Comté, 12 informateurs documentalistes sont animateurs point cyb dans les réseaux départementaux du Jura et de Haute-Saône.

#### 2) Les emplois-jeunes

Sur le nombre total d'animateurs, 44% d'entre eux sont des « emplois-jeunes » (55 % en 2000).

Il est à préciser qu'en Ile-de-France ou dans la région du Nord-Pas-de-Calais, un certain nombre d'emplois-jeunes ont été transformés en CDD ou CDI ou encore titularisés dans la fonction publique territoriale.

### 3) Les formations

#### Formations en cours

La répartition du nombre d' animateurs déjà formés ou en cours de formation est la suivante :

<b>Déjà formés</b> (autodidacte, acquis prof, déjà formés...)	<b>BEATEP</b> <b>"médiateurs PC"</b>	<b>BP TIC</b>	<b>Formations courtes</b> <b>d'adaptation à l'emploi</b>	<b>Autres formations</b>
514	144	10	348	67

De nombreuses autres formations diplômantes ou professionnalisantes ont été suivies par les animateurs points cyb, en lien ou non avec l'IJ ou les TIC notamment :

- # BEATEP bibliothécaire, éducation à l'image, spectacle vivant,
- # BP JEPS multimédia,
- # maîtrise MASS,
- # maîtrise en documentation,
- # DUT GTR,
- # DUT informatique,
- # DUMAC analyste programmeur,
- # DEFA,
- # DEUST IJ (Midi-Pyrénées),
- # Formation initiale de base organisée et animée par le CRIJ ou par le CIDJ (Centre et Ile-de-France),
- # Formations permettant de développer les pratiques artistiques et culturelles (Languedoc-Roussillon),
- # Formations suivies dans le cadre du plan de formation mis en place par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais,
- # VAE BEATEP, licence professionnelle d'intervention sociale.

Des besoins de formations qualifiantes (BEATEP ou BP) ont été également émis dans la région Centre mais leur accès s'avère difficile au vu de plusieurs facteurs : coût élevé, manque d'organisme de formation, indisponibilité des animateurs.

Par ailleurs, des besoins en formations courtes dans les domaines techniques (initiation et maîtrise d'outils multimédias, musique assistée par ordinateur –MAO-, vidéo...) ont également émergé.

### Formations souhaitées

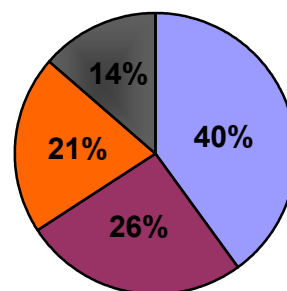
**429 animateurs souhaiteraient bénéficier de formations ciblées.** Parmi celles-ci, on retrouve les formations techniques telles que : logiciels libres (GIMP, SPIP), création de sites, photo numérique, vidéo, MAO, systèmes d'exploitation PC/MAC/Linux, multimédia, technique et maintenance de réseau, techniques d'animation ; mais aussi des formations telles que :

- # Educaunet (Aquitaine),
- # droits et responsabilités de l'internet,
- # utilisation d'internet comme outil d'expression et de débat démocratique (Languedoc-Roussillon),
- # stages information jeunesse,
- # BP TIC,
- # DEFA,
- # formations courtes d'adaptation à l'emploi (technique et pédagogique),
- # BP (10 demandes en Ile-de-France sur les 75 demandes de formation),
- # mise en place d'atelier de création de pages web et de maintenance de matériels.

#### 4) Les animateurs formés

Parmi les animateurs formés :

- # 40 % d'entre eux ont suivi 1 formation
- # 26 % ont suivi 2 formations
- # 21 % ont suivi 3 formations
- # et 14 % ont suivi plus de 3 formations.



#### 5) Difficultés rencontrées par rapport à la mise en place des formations

Sur les 26 régions ayant répondu au questionnaires, 15 d'entre elles considèrent que la principale difficulté rencontrée pour la mise en place des formations est l'indisponibilité des animateurs qui sont souvent seuls responsables du point cyb, et le manque d'intérêt des élus à former les animateurs.

D'autres difficultés sont apparues :

- # éloignement du lieu de formation ce qui entraîne des frais supplémentaires pour les animateurs qui ne sont pas toujours remboursés (Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon en particulier où les formations sont organisées aux CREPS d'Aix ou de Toulouse),
- # turn-over des animateurs (Basse-Normandie et Ile-de-France),

- # hétérogénéité des niveaux qui pose problème pour l'organisation des modules de formation (Bourgogne, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Limousin, Pays de la Loire, Rhône-Alpes),
- # difficulté des animateurs à exprimer leurs besoins en formation (Limousin).

## IV) ANIMATION DU RESEAU DES POINTS CYB

### 1) Actions menées pour l'animation du réseau des points cyb avec les crédits spécifiques de la DJEPVA

En 2001, 16 régions ont organisé des actions d'animation du réseau point cyb qui portaient principalement sur un ou plusieurs regroupements thématiques d'animateurs ou sur les thèmes suivants :

- # journées d'Hourtin (Aquitaine),
- # jobs d'été (Bourgogne),
- # création d'une grille d'analyse/évaluation des structures (Bourgogne),
- # regroupements thématiques (Ile-de-France, Languedoc-Roussillon),
- # réalisation d'outils communs :
  - o élaboration d'un dépliant régional (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
  - o kit technique « sécuriser sa plate-forme informatique » (Lorraine)
  - o création d'un e-groupe et développement d'une base de données pour la gestion des utilisateurs d'un point cyb (Picardie)
- # campagne de communication régionale et présentation du réseau point cyb dans les salons ou forums (Lorraine)
- # élaboration d'une charte (Lorraine, Rhône-Alpes)
- # mise en place d'un comité de suivi (Aquitaine)

En 2002, si le nombre des régions ayant organisé des actions d'animation du réseau des points cyb a augmenté (24), les thématiques restent sensiblement les mêmes qu'en 2001 mais s'amplifient.

- # développement d'outils d'animation :
  - o création de news letter ou d'e-groupe (« cyberfidji en Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
  - o réalisation de fiches techniques et pédagogiques/animation d'ateliers (Haute-Normandie) ;
- # développement d'outils de communication et mise en place de plateformes information jeunesse régionales multimédia, intranet ou internet (Alsace, Aquitaine, Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées, Martinique) ;

- # à signaler, un regroupement interrégional entre la région Centre et Pays de la Loire et l'animation de l'espace multimédias au Printemps de Bourges par les responsables points cyb de la région Centre. Cette participation a eu pour conséquence de contribuer à la valorisation de l'information jeunesse et à l'échange de pratiques ;
- # enfin, la collectivité territoriale de Mayotte a développé des journées d'information sur le cyber avec un bus info itinérant.

## **2) Poursuite des actions en 2003**

En 2003, malgré l'arrêt des crédits ministériels, l'animation du réseau point cyb a continué de se développer. Parmi les 21 régions ayant poursuivi les actions au sein de leur réseau, citons particulièrement :

- # La région Bourgogne, où un extranet du réseau information jeunesse a été créé intégrant les points cyb.
- # La région Centre qui a continué les regroupements régionaux à Blois avec des ateliers thématiques et l'animation de l'espace multimédias au Printemps de Bourges reconduite chaque année avec le soutien du conseil régional et de la DDJS 18 qui mobilise le réseau information jeunesse, les animateurs points cyb volontaires et leurs employeurs.
- # La région Ile de France qui a créé un groupe de travail pour le rapprochement des points cyb et des ECM et a organisé les « jeudi des EPN », journées thématiques rassemblant les animateurs d'espaces publics numériques d'autres réseaux (ECM, cyberbases, netpublic...)
- # La région Lorraine qui a mis en place le dispositif « Passeport Internet Jeunes Lorrains »
- # La région Midi-Pyrénées qui participe aux travaux du CREAT et au groupe de pilotage de l'ARDESI, structure du conseil régional pour la mise en œuvre du PARSI)
- # La région Nord-Pas-de-Calais qui a intégré l'animation du réseau point cyb dans les animations régionales du réseau information jeunesse : organisation d'une journée du réseau IJ sur le thème de l'engagement et un des ateliers sur la thématiques TIC.

***Il est à signaler qu'en dehors de ces actions, les formations d'adaptation à l'emploi mises en place depuis 2002 sont essentielles dans la dynamique du réseau régional et répondent à des attentes et des besoins clairement identifiés.***

### **3) Partenaires dans la mise en place des actions en 2003**

Pour l'ensemble des régions, les principaux partenaires impliqués dans les actions d'animation régionale sont les CRIJ et le CIDJ, les CREPS, les DRDJS ou DDJS, les collectivités territoriales (conseils généraux et régionaux et municipalités), collectivité départementale de Mayotte). Sont également partenaires dans la mise en place d'animations régionales : l'ANPE (Bourgogne), le CDDP (Champagne-Ardenne), la DRAC (Ile-de-France), et des associations ou agences régionales telles que l'ARDL (agence régionale de développement Limousin) et l'ARDESI (Midi Pyrénées) et RFO à la Réunion.

### **4) et 5) Développement d'actions hors crédits ministériels et partenaires**

Des actions d'animation non financées par les crédits ministériels ont été développées dans 9 régions :

**Alsace** : avec le soutien financier du conseil général, de la ville de Strasbourg et d'autres réseaux multimédias, réalisation d'un annuaire régional des points d'accès multimédia et organisation d'une journée pour les animateurs de l'ensemble de ces structures

**Centre** : sur les fonds propres du CRIJ, création et développement d'un site web ressource, échanges réguliers par l'animateur du réseau notamment pour le recensement des besoins en formations, contribution régulière par l'animateur réseau du site generationcyb.net en présentant des outils pédagogiques et techniques et utilisation quotidienne des outils de communications pour éviter l'isolement des animateurs d'une part, et, d'autre part, pour favoriser la mutualisation des connaissances et des expériences.

**Ile-de-France** : financée par la DRDJS, mise en place d'une formation de 4 jours des correspondants information jeunesse dans le cadre du plan de formation régional afin de préparer des réunions départementales.

**Limousin** : dans un objectif d'insertion et d'accompagnement des demandeurs d'emploi, mise en place de pratiques d'animation liées à l'utilisation de la vidéo et du multimédia. Soutien financier de la DRDJS et de l'ARDL

**Midi-Pyrénées** : formations et soutien technique avec le **FEDER**

**Nord-Pas-de-Calais** : organisation en 2002 d'une journée de rencontres entre les animateurs des points cyb et des cybercentres du conseil régional

**Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille)** : actions thématiques engagées par le chargé de mission du CRIJ (logiciels libres notamment)

**Guadeloupe** : stage des animateurs points cyb dans le cadre du contrat éducatif local

**Mayotte** : organisation d'une journée de l'information jeunesse et du multimédia financée par le CIJ de Mayotte.

## **6) Suggestions pour le développement du réseau point cyb**

De nombreuses suggestions ont été proposées, les principales étant les suivantes présentées dans l'ordre d'importance :

- # rétablissement de financements pour la labellisation de nouvelles structures, pour le renouvellement des équipements devenus obsolètes, pour l'animation régionale ou pour le développement d'actions (14 régions). A signaler, en Languedoc-Roussillon, de nouvelles demandes de labellisation sont en cours mais l'arrêt des financements ministériels constitue un incontestable frein au développement du réseau.
- # harmonisation des labels et rapprochement des réseaux régionaux et nationaux (Netpublic en particulier) [6 régions],
- # réorganisation de regroupements nationaux et développement de regroupements régionaux et départementaux, organisation d'une université d'été (6 régions)
- # formations : maintien des formations d'adaptation à l'emploi des animateurs point cyb et mise en place de formations pour les correspondants jeunesse et sports des DRDJS ou des DDJS (5 régions)
- # développement d'actions de communication (3 régions) concernant les actions ministérielles notamment
- # mutualisation et échanges sur les projets développés (3 régions)
- # définition d'une politique ministérielle claire (2 régions)

Par ailleurs, d'autres idées ont été émises : renforcement des partenariats locaux, charte internet nationale, mise en place d'une cellule régionale d'appui impliquant des structures ressources autour de la DRDJS, le CRIJ, le CREPS, la DDJS, développement d'outils de communication et de logiciels, identification d'un référent départemental et mise en place de coordonnateurs du réseau avec des moyens réels, contribution à la pérennisation des associations par des financements de fonctionnement (fin des emplois jeunes).

## **7) Rôle du chargé de mission point cyb**

11 régions considèrent que le chargé de mission assure son rôle de coordination correctement même si celui-ci ne dispose pas suffisamment de temps.

Pour les autres régions qui observent que ce rôle n'est pas rempli, plusieurs raisons sont avancées :

- # manque de temps de l'animateur réseau qui est chargé d'autres fonctions au sein du CRIJ (3 régions)
- # fin des crédits alloués au CRIJ pour assurer cette mission (6 régions)
- # plus de chargé de mission au sein du CRIJ (6 régions) à la suite de la fin des emplois jeunes.

## **8) Difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de l'animation du réseau point cyb**

Parmi les difficultés rencontrées citons dans l'ordre :

- # manque de crédits (7 régions) pour le suivi et l'accompagnement au développement du réseau
- # turn over des animateurs (4 régions)
- # manque d'intérêt des partenaires politiques et responsables des structures (3 régions)
- # manque de disponibilité des chargés de missions des DRDJS ou manque de compétences informatiques (3 régions)
- # absence ou manque de disponibilité du chargé de mission point cyb du CRIJ (3 régions)
- # difficultés à organiser les formations quand le CREPS local n'assure pas de formation TIC ou lorsqu'il n'y a pas de CREPS (2 régions)
- # difficulté à mobiliser et/ou à fédérer les animateurs autour de projets et d'outils communs, le niveau et l'intégration des pratiques d'utilisation d'outils informatiques étant assez hétérogène parmi les animateurs (3 régions)

## **9) Le site generationcyb.net**

La création en juillet 2003 du site intranet/internet generationcyb.net est considérée comme fédératrice du réseau point cyb par 9 régions seulement (Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur – Marseille-, Guadeloupe, Martinique).

Ce site collaboratif, créé à la demande des responsables points cyb des DRDJS lors d'un regroupement national, ne semble pas suffisamment connu et utilisé malgré des ressources techniques et pédagogiques appréciables, des informations pour l'ensemble du réseau et la hotline. Ce site semble avoir permis aux animateurs d'être moins isolés et d'obtenir les informations nécessaires au bon développement de leurs structures. C'est un bon outil mis à disposition des animateurs de points cyb qui renforce le réseau point cyb mais ne remplace en aucun cas les regroupements et les contacts humains nécessaires au bon fonctionnement d'un réseau qui devrait s'appuyer sur des échanges humains et une cohésion de groupe. Il permet néanmoins la mutualisation des informations intéressantes pour l'animation d'ateliers et de connaître ce qui se passe dans les autres régions de France.

Pour les 15 autres régions, le site n'est pas utilisé :

- # par manque d'informations sur son existence notamment (8 régions)
- # par trop de sollicitations sur des sites collaboratifs et des intranets plus pertinents (Basse-Normandie)
- # en raison du manque d'intérêt des animateurs, un site tout collaboratif soit-il ne suffit pas à les fédérer (Bourgogne, Limousin, Pays de la Loire)
- # par manque de temps pour s'y investir
- # en raison de la difficulté de fonctionnement ou de la non adaptation aux besoins locaux (4 régions)

## V) FINALITES ET OBJECTIFS DU PROGRAMME POINT CYB

### Rappel des objectifs :

- 1<sup>er</sup> objectif :** améliorer l'accès des jeunes à l'information  
**2<sup>ème</sup> objectif :** accéder à des services de proximité  
**3<sup>ème</sup> objectif :** utiliser internet comme un outil d'expression et de débat démocratique  
**4<sup>ème</sup> objectif :** développer les pratiques artistiques et culturelles grâce à l'outil multimédia

### 1. Les structures remplissent-elles les objectifs ?

Sur les 25 régions ayant répondu à cette question, 17 considèrent que les structures remplissent convenablement les objectifs mais à des degrés divers. La région des Pays de la Loire ne se prononce ni dans un sens, ni dans l'autre. Concernant les 7 autres régions, les raisons invoquées en sont les suivantes :

- # le niveau de compétences insuffisant des animateurs (1 région)
- # l'absence de demandes des usagers empêche les structures de développer l'objectif 3 (3 régions)
- # le non développement de l'objectif 4 pour les raisons suivantes :
  - o les structures IJ considèrent qu'elles n'ont pas vocation à développer ce type de pratique,
  - o l'investissement onéreux en matériels spécifiques ou en formation des animateurs en matière d'animation à partir de logiciels évolués,
  - o absence de liaison ADSL

Enfin, la Bretagne signale que certaines structures implantées dans les missions locales ou des points accueil-emploi ont plutôt tendance à assurer les deux premiers objectifs concernant l'accès à l'information et aux services de proximité.

### 2. Les structures qui remplissent ou pas les objectifs ?

Nombre de structures qui remplissent les objectifs :

1er objectif	2ème objectif	3ème objectif	4ème objectif
87%	87%	54%	41%

### **3. Actions développées dans les points cyb selon les objectifs**

L'ensemble des régions ont pu développer de nombreuses actions selon les différents objectifs du programme point cyb –espace jeunes numérique. On peut cependant signaler que, même si les objectifs 3 et 4 n'ont pas été réalisés par une majorité de structures, des actions ont tout de même été engagées.

L'ensemble des actions se déclinent comme suit :

#### **Objectif 1 :**

- # accès libre internet,
- # découverte des TIC : ateliers d'initiation à internet et sélection de sites « favoris »,
- # accompagnement individualisé à la recherche d'information, aide scolaire individuelle (recherche d'info pour élaboration d'exposés),
- # chat,
- # jeux en réseau non encadrés.

#### **Objectif 2 :**

- # aide à la recherche d'emploi (site ANPE) ou de formation, rédaction de CV et lettres de motivation,
- # ateliers d'initiation ou de formation à la bureautique et à la création de pages ou de sites web,
- # ateliers de découverte : informatique, logiciels libres, PIM (passeport internet multimedia), sécurité routière, éducaunet...,
- # utilisation de téléprocédures (BAFA, CAF, inscriptions en universités et dossiers de bourses...),
- # création de service d'aide à la création de pages web personnels ou à l'utilisation de la messagerie électronique,
- # aide à la recherche documentaire et organisation de jeux en réseau encadrés,
- # animation de thématiques collectives : jobs, engagement, passeport internet (Tim Pass'),
- # animation avec les écoles et les centres de loisirs avec la découverte de logiciels éducatifs,
- # soutien scolaire collectif.

#### **Objectif 3 :**

- # séance de chat thématiques, chats transfrontaliers et internationaux,
- # participation à des forums,
- # création d'ateliers « club de jeune », « prévention des conduites à risques »,
- # aide à l'accompagnement de projets individuels et collectifs,
- # stages autour des pratiques d'expression.

#### Objectif 4 :

- # **MAO (musique assistée par ordinateur) :**
  - ateliers de création,
  - ateliers de MAO pour accompagner un groupe Hip-Hop local en Limousin ;
  
- # **photo et vidéo numérique :**
  - ateliers de création de sites, de retouches d'images, et atelier « graffitis » (photo, retouches d'images et mise en ligne sur internet par un groupe de jeunes) en Limousin,
  - stages de formation photos, retouches d'images et vidéo,
  - expositions de photos,
  - réalisation de vidéos numériques ;
  
- # **PAO (publication assistée par ordinateur) :**
  - réalisation d'outils multimédias (clips, vidéos, musique...),
  - réalisation de diaporamas ;
  
- # **divers :**
  - stage pour le développement des pratiques artistiques et culturelles,
  - création de sites web,
  - participation à la fête de l'internet,
  - initiation au graphisme,
  - création artistique sur vêtements.

#### 4. Nombre d'actions développées par type

Il a été très difficile pour l'ensemble des régions de répondre à cette question. En effet, les types de structures, leur dynamisme et les compétences des animateurs n'ont pas permis de quantifier ces actions dont le nombre est très variable selon les points cyb.

Seules 4 régions ont à peu près pu les évaluer :

- # **Basse-Normandie** : une action par catégorie et par site sur une année pendant les vacances scolaires ;
- # **Centre** : en majorité, une séance hebdomadaire ou un stage d'une semaine pendant les vacances scolaires ;
- # **Martinique** : une par semaine ;
- # **Champagne-Ardenne** :
  - accès libre : 8,
  - activités liées au PIJ : 7,
  - ateliers de création : 7,
  - initiation internet : 8,
  - chat : 3,
  - atelier de formation bureautique : 6.

## **5. L'ouverture d'un point cyb a-t-elle entraîné des modifications durables dans la fréquentation de la structure ?**

Nombre de réponses :

Quant au nombre d'usagers		Quant au type de public accueilli		Quant au type des actions	
OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
22	0	19	2	20	0

### **# Nombre des usagers :**

Depuis la création des points cyb, les structures labellisées ont vu accroître de manière très significative le nombre de leurs usagers et une fidélisation de leur public, très diversifié, tant pour l'accès à l'espace multimédia qu'à l'espace information jeunesse.

### **# Type de public :**

On remarque également un changement dans le type de public accueilli et un accroissement important de la fréquentation :

- des adultes de plus de 25 ans et des personnes âgées qui souhaitent s'initier aux nouvelles technologies (9 régions)
- des jeunes de moins de 15 ans, des jeunes en difficultés et d'un public défavorisé ne possédant pas d'équipement informatique ou de liaison internet à domicile (5 régions)
- des jeunes sans qualification (3 régions)
- d'associations ou de centres de loisirs (3 régions)
- de scolaires (2 régions)
- de demandeurs d'emploi (2 régions)

### **# Type d'actions :**

Même s'il dépend du dynamisme et de la compétence de l'animateur de la structure, on s'aperçoit que la création des points cyb a permis un développement ou un enrichissement des actions :

- # en proposant de nouveaux services au public (initiations, formations, ateliers de création multimédia...),
- # en créant des partenariats avec d'autres structures points cyb, d'autres réseaux ECM par exemple pour développer des actions artistiques et culturelles, ou des partenaires associatifs locaux,
- # en participant à des manifestations nationales ou régionales autour du web (concours de création de sites),
- # en organisant des animations dans les écoles maternelles et primaires, dans les centres de loisirs.

Il est tout de même important de préciser que les actions menées par les points cyb restent souvent liées aux projets des structures et à leurs objectifs généraux. Pour exemple, une structure mobilisée sur la recherche d'emploi mettra l'espace point cyb au service de cet objectif et organisera des ateliers de rédaction de CV et de lettres de motivation...

**Le point cyb doit être considéré comme un outil de la structure information jeunesse.**

## **6. Autres incidences au niveau de la structure ?**

Outre une fréquentation accrue, une modification du type de public accueilli et du type d'actions, 19 régions considèrent que la création des points cyb ont une incidence particulière supplémentaire qu'elle soit positive ou négative :

### **# Incidence négative :**

- Oubli de ce qu'est l'information jeunesse (2 régions)
- Lourdes charges financières en personnel et en équipement (5 régions)
- Maintenance et renouvellement des équipements informatiques
- Sécurisation et protection des locaux

### **# Incidence positive :**

- Reconnaissance et meilleure image de la structure (11 régions)
- Création de nouveaux services (5 régions)
- Nouveaux partenaires (5 régions)
- Changement profond des pratiques professionnelles des documentalistes et des informateurs jeunesse (4 régions)
- Modernisation des structures (3 régions)
- Reconnaissance des compétences en multimédia (3 régions)
- Public plus enthousiaste et diversifié (3 régions)
- Formations spécifiques des animateurs (3 régions)
- Accélération de l'installation haut débit en milieu rural (région Centre)

## **7. Les points cyb accueillent-ils :**

### **# Des jeunes sans qualification ?**

Comme nous l'avons vu dans la question n°5 « type de public », on s'aperçoit que les points cyb accueillent des jeunes sans qualifications et des demandeurs d'emploi en particulier (20 régions) lorsque les points cyb sont intégrés dans des structures missions locales ou PAIO (partenariats conventionnés en Midi-Pyrénées) ou lorsque les structures sont implantées dans les quartiers défavorisés.

En Languedoc-Roussillon, les jeunes sans qualification accueillis dans les points cyb représentent 20 % du public. Ce sont des jeunes qui ont besoin d'un suivi particulier et dont la demande exclusive concerne la recherche de formation ou d'emploi.

En Limousin, des ateliers spécifiques sont proposés aux jeunes sans qualification, en particulier pour les personnes illettrées : technique de recherche d'emploi, création de CV/Lettre de motivation. Ce type d'atelier permet en même temps de faire découvrir à ces jeunes le multimédia.

Les autres régions confirment que l'accueil de ces jeunes sans qualification nécessite un travail important d'information et d'accompagnement auprès des professionnels.

## # Des jeunes côtoyant les TIC ou les maîtrisant et souhaitant accéder à des lieux conviviaux pour communiquer, produire et échanger ?

17 régions confirment que les jeunes accueillis au sein des points cyb maîtrisent déjà les TIC et qu'ils souhaitent s'en servir dans un espace convivial dans le but de communiquer, d'échanger et de réaliser des actions ou projets.

La région Nord-Pas-de-Calais souligne d'ailleurs que beaucoup de jeunes qui pourraient se connecter ailleurs préfèrent venir au point cyb entre amis pour la convivialité du lieu.

D'autres régions comme la Picardie et Rhône-Alpes rappellent que l'accès libre et gratuit ainsi que l'accompagnement et la mise en place d'ateliers d'initiation par les animateurs font des points cyb des lieux d'accès indispensables pour les jeunes.

## CONCLUSIONS

A la lecture de ce bilan, on constate que le programme a globalement rempli ses objectifs, et particulièrement les deux premiers concernant l'amélioration de l'accès des jeunes à l'information et l'accès à des services de proximité. Il a rempli plus accessoirement les deux derniers : utilisation d'internet comme un outil d'expression et de débat démocratique, développement de pratiques artistiques et culturelles grâce à l'outil multimédia.

On constate également que la création des points cyb a été un véritable vecteur pour redynamiser l'ensemble du réseau information jeunesse faisant ainsi apparaître une nette modification :

- # de la fréquentation des structures tant par le nombre de visites que par la diversité du public,
- # du type d'activités mises en place (ateliers, formations, animations...),

Par ailleurs, le niveau de formation des animateurs (formations annuelles d'adaptation à l'emploi, BEATEP, BP TIC...) est un point déterminant pour la bonne marche des structures et pour un meilleur service au public (conseil et accompagnement...) et les formations doivent être poursuivies.

Il apparaît enfin que l'espace point cyb est un outil indispensable et indissociable de l'information jeunesse et fait dorénavant partie intégrante des services communs de la structure information jeunesse. Par conséquent l'animation des points cyb entre désormais dans l'animation du réseau régional information jeunesse sans distinction particulière.